



Bonne année 2019 aux Demandeurs d'Emploi !

C'est bien connu, un chômeur est un fainéant, doublé d'un profiteur qui vit sa période de chômage en pleine euphorie, et bien souvent aux Bahamas.

Fort de ce constat partagé par le gouvernement Macron, il faut alors agir, les pousser à travailler coûte que coûte, traverser la rue 100 fois par jour s'il le faut. C'est dans ce cadre que la si mal nommée « **Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » a été promulguée et qu'un certain nombre de décrets paraissent discrètement. Le 28/12/18 le décret n°2018-1335 sort. Il s'agit ni plus ni moins que d'intensifier les sanctions à l'égard des chômeurs. Les sanctions existent déjà mais elles ne sont pas suffisantes aux yeux de ceux qui gouvernent aujourd'hui. Dans un monde de « gaulois réfractaires », de ces français qui n'ont pas « le sens de l'effort » et de ceux qui « déconnent », il faut alors les remettre dans le droit chemin, avec une matraque.

Pour résumer ce décret, **les sanctions seront plus fréquentes, plus dures** pour ce que le gouvernement considère comme des manquements. Avec une dématérialisation poussée à l'extrême qui laisse des gens sur le bord de la route. Il y a fort à parier que de nombreuses convocations, offres etc envoyées par mail, resteront lettre morte, faute d'agilité numérique. Rajoutons l'ORE, le cv en ligne, le profil compétence, l'arrivée très prochaine du nouveau « tableau de bord », et nous ne serons alors plus Pôle emploi, mais le Contrôle de l'emploi au service du gouvernement, chargé de faire baisser le chômage avec des méthodes violentes et inégalitaires.

Jusqu'ici, la plupart des conseillers limitaient les dégâts, en levant les GL2, en reportant les rendez-vous. Demain, nous n'aurons même plus la main, nous ne pourrons même plus intervenir pour éviter des situations catastrophiques. La machine fera le sale boulot.

Les demandeurs d'emploi vont être constamment soupçonnés, contrôlés, réprimés. C'est inacceptable pour CLL ! Et derrière tout cela se cache en filigrane le démantèlement du service public de l'emploi, de ses missions et de son rôle initial : l'accompagnement.

Nous ne devons pas laisser faire sans rien dire, d'autres chantiers arrivent vite : négociation assurance chômage, convention tripartite...

Continuons la Lutte !

